

SEANCE du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, et le quatre avril, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

**Nombre de membres :**

Date de convocation 31 mars 2023

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

**Présents :** Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Sébastien GUILLOT, Mylène PLANKO, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES

**Absents excusés avec procuration :** Dominique FONGARNAND a donné procuration à Jean-Claude BOS, Ophélie GOULEY a donné procuration Carine PLUMIER, Géraldine SARRON a donné procuration à Joël DEMULE, Valentin CADEL à Sébastien GUILLOT

**Secrétaire de séance :** Guy BUGAUD

**Rapporteur :** Joël DEMULE

N° DE2023-33

**Objet : Etude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie biomasse et un réseau de chaleur**

Monsieur Joël DEMULE présente le projet, joint en annexe, concernant l'installation d'une chaufferie bois automatique collective et de la création d'un réseau de chaleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

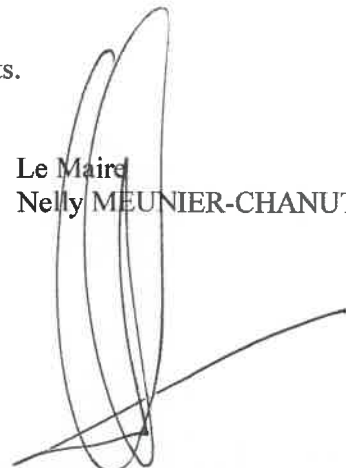
- décide d'engager la mission d'étude de faisabilité "Chaufferie bois automatique" pour les bâtiments école élémentaire, école maternelle, restaurant scolaire, complexe sportif et résidence personnes âgées repérées dans l'analyse d'opportunité.
- décide de consulter plusieurs bureaux d'études à partir du cahier des charges spécifique établi par l'ADEME et le Département de Saône-et-Loire.
- décide de solliciter les subventions de l'ADEME et du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, correspondant à l'étude de faisabilité dans le cadre du Plan Bois Energie et Développement Local.
- autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire  
Guy BUGAUD



Le Maire  
Nelly MEUNIER-CHANUT



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 071-217102029-20230404-DE2023\_33-DE

